

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS N°R75-2023-099

PUBLIÉ LE 5 JUIN 2023

Sommaire

SGAR NOUVELLE-AQUITAINE /

R75-2023-06-05-00001 - Modification de la liste des membres du 4ème collège du conseil de développement du grand port maritime de La Rochelle (1 page)

Page 3

SGAR NOUVELLE-AQUITAINE

R75-2023-06-05-00001

Modification de la liste des membres du 4ème collège du conseil de développement du grand port maritime de La Rochelle



Liberté Égalité Fraternité

Arrêté du 0 2 1111N 2023

portant modification de la liste des membres du 4ème collège du conseil de développement du grand port maritime de La Rochelle

Le Préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, préfet de la Gironde,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Officier de l'Ordre national du Mérite,

VU les articles L5312-11 et R5312-36 et suivants du code des transports ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret n° 2008-1036 du 9 octobre 2008 instituant le grand port maritime de La Rochelle ;

VU le décret du 11 janvier 2023 portant nomination de M Etienne GUYOT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, préfet de la Gironde ;

VU l'arrêté du 1er juillet 2019 portant nomination des membres du conseil de développement du grand port maritime de La Rochelle, modifié par les arrêtés du 30 janvier 2020 et du 2 novembre 2021;

Considérant la proposition du grand port maritime de La Rochelle ;

Considérant la lettre du 17 mai 2023 du président du conseil régional Nouvelle-Aquitaine, qui émet un avis favorable aux nominations proposées ;

SUR proposition du secrétaire général pour les affaires régionales de la région Nouvelle-Aquitaine ;

ARRÊTE

<u>Article premier</u> : la liste des membres du 1^{er} collège du conseil de développement du grand port maritime de La Rochelle est modifiée comme suit :

- M. Benjamin VEZIN, représentant des services aux navires ; en lieu et place de M. Jean-Pierre HEMON.

<u>Article 2</u>: la liste des membres du 4^{ème} collège du conseil de développement du grand port maritime de La Rochelle est modifiée comme suit :

Au titre des personnalités qualifiées

M. Jean-Louis DEMARCQ, représentant de France Nature Environnement 17;
 en lieu et place de M. René BARTHE.

<u>Article 3</u>: Le secrétaire général pour les affaires régionales de la région Nouvelle-Aquitaine est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la région Nouvelle-Aquitaine.

4b, esplanade Charles-de-Gaulle 33000 Bordeaux Tél: 05 56 90 60 60 www.prefectures-regions.gouv.fr

Patrick AMÖUSSOU-ADEBLE

Pour le Préfet, Le Secrétaire général pour les affaires régionales